

toutefois au Comité que le nombre total de postes de contrôle y compris ceux à période plus courte, est élevé si on compare celui de l'institution à sécurité maximum de Marion (Illinois). A l'étude du plan, nous voyons qu'un détenu doit passer par au moins trois postes de contrôle pour aller de sa cellule à une autre partie de l'institution. L'atmosphère qui en résulte ne peut qu'être rigide et opprimante. Le Comité remarque aussi que l'économie que le Service des pénitenciers du Canada prétend apporter se fonde sur la supposition immédiate que les détenus pourront circuler dans l'institution sans le besoin de gardes. Le témoignage des experts que le Comité a entendus laisse croire qu'un tel avancé est pour le moins discutable. Si les détenus doivent circuler de la façon envisagée dans le plan du Service des pénitenciers du Canada, c'est-à-dire sans garde mais en passant devant des contrôles très rapprochés, le Comité se demande si une telle politique n'est pas de nature à donner raison à la critique la plus courante que le plan amène une séparation inutile entre les détenus et le personnel?

- (2) L'espace alloué aux fins éducatives est insuffisant. Trois pièces seulement, beaucoup trop petites, sont réservées aux cours. A cause de leur éloignement l'une de l'autre, il est difficile de réaliser un programme d'enseignement complet. Le fait qu'un poste de contrôle se trouve à la portée de chacune de ces pièces rend l'enseignement encore plus difficile.

Observation: Le Comité a été avisé que l'immeuble comprenant les ateliers est conçu avec assez de souplesse pour fournir des salles de classe supplémentaires. L'expérience a prouvé que le nombre suffisant de salles de classe est rarement prévu. Le Comité est toutefois d'avis que les plans actuels de l'immeuble des ateliers se prête mal à tel accommodement et il recommande une revision complète du nombre de salles de classe nécessaires et une modification des plans en conséquence. Le Comité a aussi été avisé que les salles de classe seront aménagées de telle façon que des stores seront baissés pour masquer le poste de contrôle. Le Comité recommande que les stores soient installés et employés afin de dissiper autant que possible l'atmosphère de détention. Le Comité a l'impression que s'il est possible de réaliser tout le programme éducatif dans l'immeuble des ateliers, le problème de la dispersion des salles de classe se résoudra de lui-même. Le Comité a été vivement impressionné par les témoignages que beaucoup d'institutions de détention à l'étranger se rendent compte de plus en plus que le travail est l'un des meilleurs moyens de réadaptation, et recommande donc que l'architecture pénitentiaire tienne compte de ce fait.

- (3) Le local de la bibliothèque est trop exigü pour accommoder un grand nombre de volumes et pour permettre aux détenus de s'installer là pour lire.

Observation: On a expliqué au Comité que les détenus commanderont les livres qu'ils désirent avoir et qui leur seront apportés à leur cellule. Il semble au Comité qu'une telle façon de faire réduit les chances de réadaptation que l'accès à la bibliothèque pourrait fournir au détenu. Le Comité recommande donc que l'on accorde un plus grand local à la bibliothèque et que l'on y donne libre accès aux détenus.